



PROGRAMME DE FORMATION

Formation à la conduite d'engins en sécurité

Caces Nacelle PEMP® 486

Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 486

INFORMATIONS PRATIQUES :

Public visé :

Toute personne appelée de par ses activités à conduire une plate-forme élévatrice mobile de personnes.

Pré-requis :

- Etre âgé de 18 ans minimum
- Vérification par l'employeur de l'aptitude médicale du salarié (médecine du travail) et de sa capacité à lire et écrire le français.

Durée :

Initiale : 4 jours soit 28 heures (1 journée de théorie, 2 journées de pratique et 1 journée d'évaluation finale)

Expérimenté/ recyclage : 3 jours soit 21 heures (1 journée de théorie, 1 journée de pratique et 1

journée d'évaluation finale) recyclage : 2 jours soit 14 heures (1 journée de théorie, pas de pratique et 1 journée d'évaluation finale) *avec présentation obligatoire d'une attestation de pratique pour justifier l'absence à la formation pratique.

Le CACES® correspondant à la catégorie évaluée sera délivré au conducteur ayant passé avec succès les tests théoriques et pratiques.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- A l'issue de la formation le stagiaire devra être capable de conduire une plate-forme élévatrice mobile de personnes en sécurité.

CONTENU DE LA FORMATION :

PROGRAMME

Partie théorique

- Réglementation, normalisations et textes de la sécurité sociale.
- Classification et technologies.
- Caractéristiques.
- Règles de sécurité.
- Adéquation entre l'engin et les tâches à exécuter.
- Vérifications visuelles de l'état de la PEMP.
- Vérifications du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité.
- Mise en place de la PEMP en fonction du terrain, de l'environnement.
- La gestuelle.
- Le balisage et la signalisation.

Partie pratique

- Mise en service de la PEMP (stabilisateurs, mise à niveau...)
- Mouvement et déplacement du porteur.
- Mouvement et déplacement de la nacelle.
- Manœuvres.
- Effectuer les manœuvres de secours.

Suivi et évaluation finale

- Tests théoriques (questionnaire) réalisés dans une salle de formation équipée. Durée : 1h30 (incluant les corrections).
- Tests pratiques (utilisation de l'engin). Durée : 45 minutes par candidat (suivant la catégorie).
- Feuille d'émargement, certificat de réalisation, attestation de fin de formation et Carte CACES®.

Moyens matériels :

Une Plate-forme élévatrice mobile de personnes.
Une salle de cours équipée et le matériel nécessaire à la réalisation du programme.



Moyens humains et pédagogique :



Un formateur possédant une expérience en conduite et ayant reçu une formation spécifique.
Participation active des candidats lors des apports théoriques et des mises en situation pratiques.
Un testeur certifié COFRAC.



Sarl FOR'EXPERT - 2 PLACE ALEXANDRE FARNESE - IMMEUBLE LE VINCI
84000 AVIGNON Tél : 04.67.66.44.78 – contact@forexpert-formation.com

Sarl au capital de 7 500 euros – Siret : 515 210 789 000 27 – RCS AVIGNON 515 210 789 – NAF 7022 Z –
« Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93 84 03139 84 auprès du préfet de région Provence Alpes Côte d'Azur »
TVA FR41515210789 – IBAN : FR7610096181060008186260172 - BIC : CMCIFRPP





INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Accessibilité aux personnes handicapés :

Accessibilité aux personnes handicapés reconnu apte médicalement.

For' Expert étudiera l'adaptation des moyens de la prestation pour les personnes en situation de handicap.

Conditions tarifaires :

A partir de 235€ HT par jour pour les formations en INTER et à partir de 690€ par jour en INTRA.

Se référer à l'offre de prix envoyée avec le programme

Modalités d'accès :

Dès réception du bulletin d'inscription et du devis signé.

Délais d'accès :

En INTRA : de 2 à 5 jours suivant la disponibilité du formateur.

En INTER : Suivant le calendrier Inter-entreprise (voir site internet)

Équipement de protection individuelle à apporter :

Se référer à la convocation de formation.

Intervenants :

Formateur en prévention des risques professionnels

Testeur certifié pour la partie test

Modalités de validation des acquis

Suivant le référentiel : après avis favorable, validation du « Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité »

CACES® conforme à la Recommandation CNAMTS @486. Les tests CACES sont réalisés par des partenaires certifiés.

COMPETENCES ET DEBOUCHES

Compétences Visées / Attestées

Réaliser les manœuvres en toute sécurité suivant la réglementation,

Assurer l'entretien quotidien des nacelles,

Rendre compte des anomalies constatées.

Certifications

Délivrance d'un certificat CACES® en rapport avec la catégorie concernée sous réserve de la réussite aux tests finaux.

Le CACES® R486 est valable 5 ans.

L'examen théorique CACES® est valide durant 12 mois. Ainsi, si vous souhaitez compléter la formation d'un collaborateur sur une autre catégorie, et qu'il suit cette nouvelle formation moins de 12 mois après sa date d'examen, il n'aura pas à repasser l'examen théorique CACES®.

Certificateur : CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE Catégorie A PEMP à élévation verticale : RS5084

Catégorie B PEMP à élévation multidirectionnelle : RS5082

Certificateur BUREAUVERITAS date originale de certification : 6 janvier 2002 - Valable jusqu'au : 05 janvier 2026

Perspectives

- Manutentionnaire,
- Conducteur(trice) de PEMP,
- Chef de chantier.
- Agent logistique,

Crée le 06/01/20-actualisé le 11/01/21- actualisé le 15/12/22- act le 07/02/24 - actualisé le 01/04/26

**Sarl FOR'EXPERT - 2 PLACE ALEXANDRE FARNESE - IMMEUBLE LE VINCI
84000 AVIGNON Tél : 04.67.66.44.78 – contact@forexpert-formation.com**

Sarl au capital de 7 500 euros – Siret : 515 210 789 000 27 – RCS AVIGNON 515 210 789 – NAF 7022 Z –

« Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93 84 03139 84 auprès du préfet de région Provence Alpes Côte d'Azur »
TVA FR41515210789 – IBAN : FR7610096181060008186260172 - BIC : CMCIFRPP

